



CONDITIONS UTILISATION DU SPA

LA PRATIQUE DU SPA N'EST PAS SANS CONSÉQUENCE POUR LA SANTÉ SELON LES INDIVIDUS. NOUS VOUS INVITONS A LA PRUDENCE.

LES FEMMES ENCEINTES, LES DIABÉTIQUES, LES PERSONNES SOUFFRANT DE PROBLÈMES CARDIOVASCULAIRES, D'HYPERTENSION, EN MAUVAISE CONDITION PHYSIQUE OU SOUS ORDONNANCE MÉDICALE DOIVENT CONSULTER UN MÉDECIN AVANT D'UTILISER UN SPA.

LORS DE LA GROSSESSE, L'IMMERSION DANS L'EAU CHAUDE SUR DE LONGUES PÉRIODES PEUT NUIRE AU FŒTUS. DANS TOUS LES CAS, LA TEMPÉRATURE DE L'EAU NE DOIT PAS DÉPASSER 38° C.

RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Ne pas s'asseoir sur la couverture du SPA ! (risque de casse/endommagement)

1. Le SPA est prévu **pour 2 personnes** durant un cycle de 20 minutes maxi. Il est **FORTEMENT** déconseillé de faire un SPA seul.
2. Il est déconseillé de se baigner avec des objets de valeur. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommage physique ou matériel, perte, vol et altération.
3. Hygiène - Ce SPA fait l'objet d'un traitement de l'eau avec chlore
 - Douche préalable à l'eau savonneuse afin d'enlever toute trace de crème hydratante, de crème solaire, de saleté
 - Les cheveux longs doivent être attachés
 - Tenue de bain décente et attitude correcte de rigueur
 - Seul le maillot de bain est autorisé
 - Il est fortement recommandé de vous doucher en sortant du SPA et d'hydrater votre peau.
4. Sont interdits dans le SPA:
 - cigarettes et vaporettes, chewing-gums, aliments, boissons, radio, téléphone portable et autre appareil électrique.
 - Les vêtements amples
 - Les crèmes et huiles
5. Ne pas utiliser le SPA en cas de lésions cutanées, verrues plantaires etc...
6. Attention à la noyade : quittez immédiatement le SPA si vous vous sentez mal à l'aise, étourdi ou somnolent. L'eau chaude peut provoquer une hyperthermie et une perte de conscience. L'utilisation du SPA en conjonction avec de l'alcool, de la drogue ou des médicaments peut entraîner une perte de conscience.
7. Par mesure de sécurité et d'hygiène, la couverture du spa doit être remise après chaque utilisation.
8. Une caution de 500€ est exigée en début de séjour et payable par carte bancaire ou chèque.

Un passage régulier est effectué par nos soins pour vérifier la qualité de l'eau. Si un changement d'eau devait être effectué, pour raison d'hygiène, notez que 12 heures seront nécessaires avant une nouvelle utilisation.

Pour toutes éventuelles dégradations constatées sur le spa, le coût des réparations vous sera facturé sur la base d'une remise en état de l'espace par des professionnels de qualité au seul choix du « Theven » ou par remplacement à l'identique des éléments détériorés, ainsi que sur la perte du chiffre d'affaire que représente la dégradation ou l'eau rendue impropre, du jour du constat au jour de la remise en état complète de l'espace permettant la remise en location. Le paiement de la facture dans un tel cas se fera dès le montant établi, par encaissement de la caution d'un montant de 500€ si existante ou suffisante. Dans le cas contraire, le client pourra faire intervenir son assurance afin de couvrir les frais. Dans ce cas, il devra régler au « Theven » la facture qui lui sera adressée, dans les délais annoncés ; charge à lui de faire valoir ses droits auprès de son assureur pour obtenir un remboursement.

Nom + Signature du client